



La Chronique Hydro

PAR ALICE VACHE & PIERRE SASSO

Quelques actualités du mois



SAGE DURANCE 1ER GROUPE DE TRAVAIL USAGES DE L'EAU

La première commission de la Commission Locale de l'Eau (CLE) de la Durance s'est tenue récemment, mettant en lumière une gamme de sujets cruciaux liés à l'eau et à ses usages.

Avec la participation de nombreux intervenants, cette commission a marqué le début des délibérations sur des questions essentielles telles que l'agriculture, l'industrie, l'environnement, le tourisme ou encore l'énergie. Les discussions ont porté sur des enjeux tels que la gestion durable des ressources en eau, la préservation de la qualité de l'eau, ainsi que sur les mesures à prendre pour concilier les différents usages de l'eau tout en préservant l'écosystème local. Ce premier rendez-vous annonce une série de rencontres et de travaux visant à trouver des solutions concertées et équilibrées pour assurer une gestion responsable de l'eau dans la région de la Durance.



COMMISSION GÉOGRAPHIQUE DE L'AGENCE DE L'EAU

Le 12 Avril dernier, la Commission Géographique pilotée par l'Agence de l'Eau s'est tenue à Aubagne. Il s'agissait d'évoquer les nouveaux tarifs des redevances ainsi que les futures actions du 12e SDAGE.

Côté redevances, celles de l'eau potable et de l'assainissement ont été présentées mais pas celles des prélèvements agricoles; toujours en pourparlers suite aux revendications issues des manifestations de début d'année. Pour 2025 (au titre de 2024), les taux augmenteront de +43% pour l'irrigation sous-pression et de +6% pour l'irrigation gravitaire (secteur Bouches-du-Rhône).

Côté nouveaux financements, il a été évoqué le subventionnement de travaux de dépollution des macroplastiques dans les cours d'eau. La FDSH13 poussera pour que les ASP d'assainissement puissent être éligibles à ce dispositif au vu des coûts induits.



RENDEZ-VOUS AU SALON DES AGRICULTURES DE PROVENCE 2024 !

Nous vous attendons nombreux le **31 Mai, 1er et 2 Juin 2024** au Domaine du Merle !

Cette année encore se tiendra le Salon des Agricultures de Provence, l'occasion de venir nous rencontrer sur notre stand partagé avec la Commission Exécutive de la Durance (CED) au Pôle Eau et Environnement.

La visite du partiteur du Merle, véritable coeur de la Crau, sera possible plusieurs fois par jour sur inscription.

Le Vendredi après-midi, une réunion se tiendra sur la démarche d'inscription de l'irrigation gravitaire au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

De nombreuses autres activités et visites seront proposées, pour tous les âges. N'hésitez pas à vous rendre sur le site <https://www.salondesagriculturesdeprovence.com> pour plus d'informations



Modalités de financement des travaux des ASP

La Banque des Territoires en partenaire à long terme des ASP

SOURCE BANQUE DES TERRITOIRES PACA

Malgré des taux de subventions allant jusqu'à 80%, les 20% d'auto-financement peuvent tout de même représenter des coûts importants pour les ASP. Le recours à des emprunts peut être envisagé mais les "banques commerciales" connaissent parfois mal les ASP et proposent des taux élevés même à moyen terme. La Banque des Territoires peut alors être un recours intéressant, entièrement dédié au financement des collectivités et établissements publics.

Voici quelques éléments présentés par Mr AIBOUT Boubakeur, Directeur territorial Bouches-du-Rhône, lors de l'Assemblée Générale 2024 de la FDSH13.

• Qu'est ce que la Banque des Territoires ?

Créée en 2018, elle est l'un des 5 métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble au sein d'une même structures des expertises de conseil et de financement de long terme afin de faciliter la réalisation des projets des acteurs territoriaux [publics].

Elle est dotée d'un comité exécutif composé des différents métiers qui sont au service du développement des territoires. Ce comité est présidé par les Directeurs de la Banque des Territoires et de la Caisse des Dépôts. Enfin, c'est le Ministère de l'Economie qui fixe son cadre d'intervention.

• Comment finance-t-elle les emprunts ?

La Banque des Territoires peut prêter jusqu'à 20 milliards d'euros/an en s'appuyant sur 3 ressources :

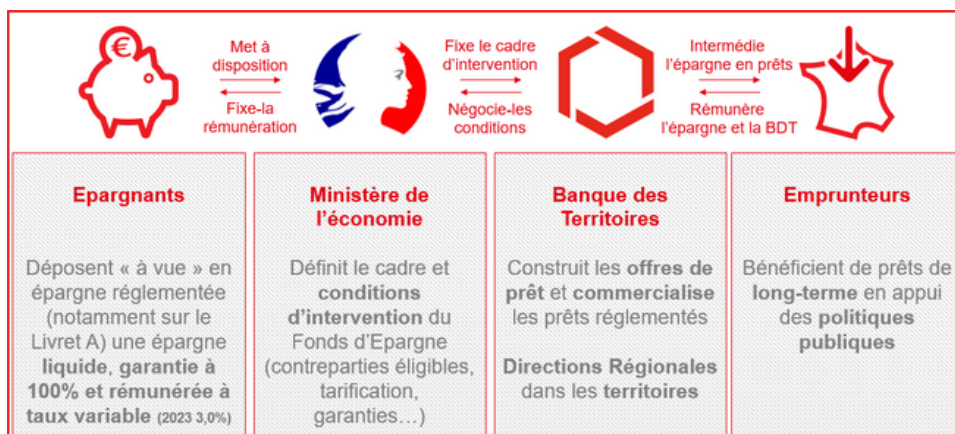
- L'épargne réglementée du fond d'épargne et garantie à 100% (Livret A),
- Les dépôts des clientèles bancaires,
- Les dépôts de ses filiales

En 2022, elle a investi 2 milliards d'euros dans 410 projets de territoire en France et prêté au total 13,92 milliards d'euros.

• Quelle offre pour financer les travaux des ASP ?



Lancée en 2019 suite aux assises de l'eau, et incluse dans le Plan de Relance, l'offre "Aquaprêt" était destinée à accélérer l'investissement dans les infrastructures d'eau et la GEMAPI.





Modalités de financement des travaux des ASP

La Banque des Territoires en partenaire à long terme des ASP

SOURCE BANQUE DES TERRITOIRES PACA

PRÊT PSPL-TE

L'offre a été renouvelée sur 2023-2027 dans le cadre du Plan Eau pour financier dorénavant les projets vertueux dans les domaines de l'Eau, en évoluant vers une éligibilité des projets sur les deux cycles de l'eau.

• Concrètement, quelles sont les modalités de financement ?

Les Associations Syndicales Autorisées, Constituées d'Office ou les Syndicats Intercommunaux ou Mixtes sont des contreparties publiques éligibles. Elles doivent néanmoins se constituer une garantie auprès d'une autre collectivité ou établissement public. Certaines demandes de certains emprunteurs peuvent être exonérés de garantie, mais seulement au cas par cas.

Eau brute & potable	Eaux usées	Eau pluviale	GEMAPI
Station de pompage, Station de traitement, Stockage, Château d'eau, Réservoir, Rénovation de réseau, Extension de réseau, Création de réseaux...	Station de traitement des eaux usées, Station d'épuration, Rénovation de réseau, Extension de réseau, Création de réseaux...	Création de réseau séparatif (eaux pluviales et assainissement), Rénovation de réseaux séparatifs, Déversoirs d'orage, Ouvrages de stockage des eaux pluviales...	Création / restauration d'espace de rétention des eaux de crue, Création / rénovation d'ouvrages de protection contre les inondations, Restauration de zones humides...
Le projet doit s'inscrire dans une démarche vertueuse			
Stratégie patrimoniale connaissance, plan d'actions	Bonnes pratiques <u>Sispea, Astee...</u>	Partenariats Agences de l'eau...	

Financement des infrastructures de long terme

Offre renouvelée et ouverte jusqu'au 31 décembre 2027

Sur ressources TF

Livret A
 BEI
 SFIL

Aux conditions du Livret A

Maturités des prêts en cohérence avec la durée de vie des objets financés

25 à 60 ans en cohérence la durée de vie des objets financés	Jusqu'à 100% du besoin d'emprunt	Au taux variable TLA +0,40%
--	--	------------------------------------

Le financement octroyé doit répondre à un double enjeu :

- Financer des projets (et pas des budgets)
- Favoriser les bonnes pratiques s'inscrivant dans des démarches vertueuses, avec les partenaires institutionnels (Agence de l'Eau ...)

• **Éléments à approfondir, évoqués lors de l'Assemblée Générale de la FDSH13**

Enjeux sur le financement des prêts relais dans le cas où une ASA a réalisé une demande de subvention au FEADER mais les fonds tardent à arriver

La Banque des Territoires ne peut pas se positionner sur un créneau où les banques commerciales sont déjà présentes. Mais pour ce cas précis et très spécifique aux collectivités, il serait opportun d'envisager une nouvelle offre puisque les défaillances mettent en danger les projets des ASP.



Éligibilité fermée aux ASL car relevant du droit privé mais elles réalisent les mêmes missions que les ASA et ASCO. Un financement serait-il envisageable avec une garantie ?



Cas difficile à défendre du fait du statut des ASL. Possibilité d'envisager un financement mais la Banque des Territoires doit d'abord se prononcer sur l'élargissement de son cadre d'intervention.

BILAN DE SITUATION HYDRO-CLIMATIQUE

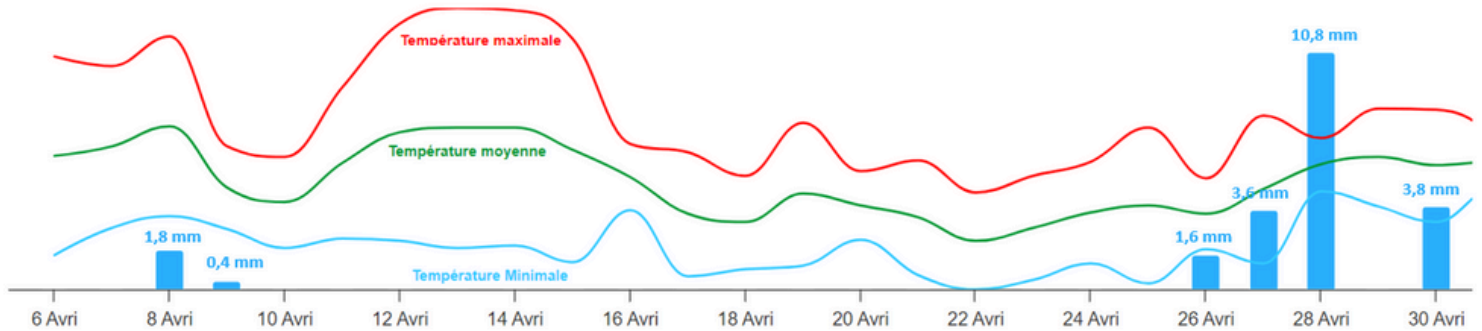
SOURCES DREAL / CRIIAM-SUD / AGROMÉTÉO / SMADESEP / INFO-SECHERESSE / METEOciel / SYMCRAU

• Bilan pour Avril 2024

Les 30 derniers jours enregistrés

Localisation : Eyguières

Source : CRIIAM-SUD

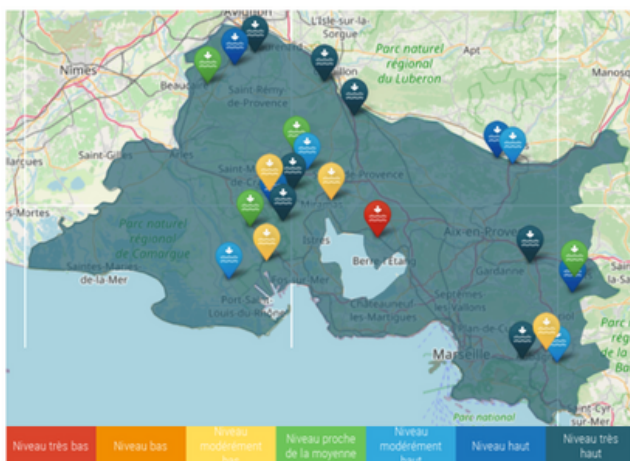


Globalement, le mois d'Avril a connu une vague de redoux et deux épisodes pluvieux, mais ne permettant pas d'atteindre les valeurs moyennes par rapport aux normales (-75%). Cependant, l'emballlement constaté de la végétation de fin Mars à mi-Avril a pu être freiné grâce à la baisse des températures.

L'épisode pluvieux de fin de mois a pu venir en complément hydrique de l'irrigation, rendant la saturation en eau des sols bien plus satisfaisant qu'à cette même époque en 2023.

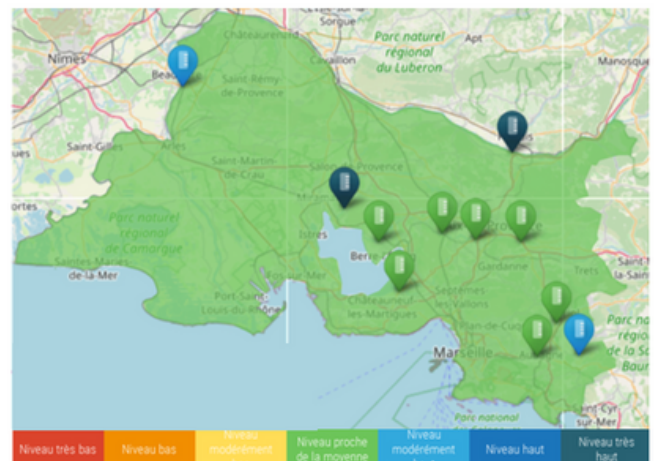
Indicateur sécheresse : nappes souterraines

Source : Info Sécheresse 26/04/2024



Indicateur sécheresse : cours d'eau en surface

Source : Info Sécheresse 26/04/2024



Les cours d'eau du département se stabilisent mais avec une tendance globale à la baisse, traduction de l'inertie des épisodes pluvieux du mois de Mars. Pour l'instant, lors du dernier CRE, la vigilance n'a pas encore été prononcée.

Les nappes ont des situations plus contrastées, du fait de leur nature mais également de leur inertie respective vis à vis des épisodes pluvieux. D'autant plus sur la nappe de la Crau pour laquelle les pluies ont permis de se substituer à une partie des volumes d'irrigation, pouvant freiner à la marge l'amorce de la recharge.

• Pour la suite ...

Le mois de Mai semble commencer avec un temps plutôt nuageux, laissant entrevoir de nouveaux épisodes pluvieux. Sur les trois prochains mois, Météo-France prévoit une probabilité à 70% de scénarios où les températures seront plus élevées que les normales.

La Chronique Hydro

EST RÉALISÉE GRÂCE AU SOUTIEN DE NOS PARTENAIRES



Rédaction : Alice VACHE - Chargée de mission FDSH13
Pierre SASSO - Assistant de projet FDSH13
Outils de réalisation : Canva® - Pixabay® - Chat GPT® - PaintShop® Pro XXI
Validation : Jean-Louis PLAZY - Président FDSH13

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES STRUCTURES HYDRAULIQUES DES BOUCHES-DU-RHONE
DOMAINE ET CENTRE DE FORMATION DU MERLE - ROUTE D'ARLES RD113 - 13300 SALON-DE-PROVENCE
Association de loi 1901 / SIRET : 450 482 294 00029 / APE : 9499Z

